

## **À l'aube des 30 ans du CRECA, Josée Breton succède à Martin Vaillancourt à la direction générale**

**Lévis, le 5 novembre 2020** – Le conseil d'administration du Conseil régional de l'environnement de Chaudière-Appalaches (CRECA) est heureux d'annoncer la nomination de Josée Breton à titre de directrice générale de l'organisme. Elle succède ainsi à Martin Vaillancourt qui a tenu la barre du CRECA pendant quatre ans.

« Au nom du conseil d'administration, il me fait plaisir de souhaiter la bienvenue à Josée Breton au sein de l'équipe. Œuvrant dans le secteur de l'environnement depuis plus de 20 ans, elle possède une excellente connaissance des enjeux liés au développement durable de la région et saura favoriser l'adoption des solutions concrètes déployées par le CRECA », affirme Véronique Brochu, présidente du CRECA.

Après bientôt trente ans d'existence, le CRECA continue de mettre la conservation des milieux naturels, la résilience des communautés face aux changements climatiques et la promotion des alternatives à l'auto-solo au cœur de son action dans la région, notamment avec le projet [Embarque! Chaudière-Appalaches](#).

« C'est avec beaucoup d'enthousiasme que je me joins à l'équipe du CRECA et que je poursuivrai nos nombreuses collaborations avec les acteurs régionaux, dans le but d'améliorer la qualité de l'environnement en Chaudière-Appalaches », dit Josée Breton.

Mme Breton est détentrice d'une maîtrise en sciences de l'environnement et d'un baccalauréat en communications. Avant de se joindre au CRECA, elle a œuvré pendant dix ans au sein de l'organisme de conservation canadien Canopy où elle a notamment occupé la fonction de Directrice des communications. Plus récemment, elle a coordonné la réalisation du Plan régional des milieux humides et hydriques de la Chaudière-Appalaches. Elle est entrée en fonction le lundi 2 novembre.

Depuis 1991, le [CRECA](#) a pour mission de favoriser la concertation, la collaboration et le partage d'expertise entre les acteurs de la société civile sur les thèmes de l'environnement et du développement durable. À travers ses actions, le CRECA démontre que le développement de nos collectivités peut aller de pair avec le respect des écosystèmes.

-30-

### **Pour de plus amples renseignements :**

Conseil régional de l'environnement de Chaudière-Appalaches  
418.832.2722  
[creca@creca.qc.ca](mailto:creca@creca.qc.ca)